

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

SECRETARIAT GENERAL

**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE 179  
23 juillet 2015**

**1. Points d'ordre général**

- Approbation des procès-verbaux de la consultation écrite des 30 juin-6 juillet 2015 et des séances du 13 mai et du 10 juin 2015

**2. Textes présentés pour avis**

**2.1. Projets de règlement ou de directive communautaires et projets de loi**

Néant

**2.2. Autres projets de texte**

2.2.1) Projet d'ordonnance adaptant le code des assurances pour son application dans les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon et dans les îles Wallis et Futuna

2.2.2) *Supprimé*

2.2.3) Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 décembre 2013 relatif à l'application de l'article 493 (3) du règlement UE n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement

2.2.4) Projet d'arrêté rectifiant l'arrêté du 26 juin 2015 modifiant l'arrêté du 22 novembre 1977 modifié relatif aux conditions dans lesquelles des banques ou établissements de crédit peuvent être habilités à consentir des prêts conventionnés

2.2.5) Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 mai 2014 fixant la liste des pièces justificatives pour l'exercice du droit au compte auprès de la Banque de France

2.2.6) Projet d'arrêté pris en application de l'article R. 312-19 du code monétaire et financier

2.2.7) Projet de décret fixant pour l'année 2014 les modalités d'octroi d'une aide complémentaire à l'aide à l'assurance contre certains risques agricoles prévue à l'article L. 361-4 du code rural et de la pêche maritime

## **ORDE DU JOUR COMPLEMENTAIRE**

### **Autres projets de texte**

A) Projet de décret portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière financière (transposition de la directive BRRD)

B) Projet d'arrêté relatif aux taux mentionnés dans le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 86-13 du 14 mai 1986 relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit